



La Chambre d'Agriculture Roussillon, la Fédération Départementale des Exploitants Agricoles et Les Jeunes Agriculteurs communiquent :

Crises conjoncturelles - Agriculteurs fragilisés – Agriculteurs en difficulté

La campagne 2009 a été difficile pour toutes les filières. Si vous êtes en difficulté, n'hésitez pas à vous faire recenser auprès du point accueil « Agriculteurs Fragilisés » de la Chambre d'Agriculture Service Entreprise auprès de Stéphane AFRICANO conseiller entreprise.

A ce jour la profession est en mesure :

- d'assurer un accueil et une orientation des personnes en difficulté vers des organismes partenaires (MSA, formation, appui juridique, médiation, etc.),
- de recenser les agriculteurs en difficultés et les informer sur différentes mesures d'aides (actuelles ou en attentes),
- de proposer un pré diagnostic réalisé par le conseiller d'entreprise avec l'appui si nécessaire d'un conseiller agricole pouvant déboucher sur une réflexion de la stratégie de l'entreprise ou un appui technique,
- d'orienter et d'accompagner les agriculteurs obligés de cesser leur activité vers une aide à la réinsertion professionnelle, ainsi qu'un accompagnement à la cession de leur foncier (mise en relation avec la SAFER, inscription au répertoire cédant...),
- de faire remonter auprès des structures professionnelles et de la CDOA des situations particulières et un état des lieux.

Une permanence téléphonique est organisée le matin de 9 h à 11 h 30 au 04 68 35 85 97.

Pour les demandes d'informations concernant le RSA, contacter directement le service d'information commun à la MSA, la CAF et le Conseil Général au 04 68 854 854.